



## Les travaux de la semaine passée



### DANS LE MORBIHAN

#### Célébration de l'Armistice de 1918 à Plouay



Jacques LE NAY a participé comme chaque année à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre à Plouay, au cours de laquelle les pensées étaient tournées vers les victimes de la première guerre mondiale, 10 millions de morts et plus de 20 millions de blessés.

Pour le sénateur « *ce moment de souvenirs et de recueillement ainsi que notre devoir de mémoire sont fondamentaux pour les jeunes générations dans la période trouble que nous vivons* ».

### AU PARLEMENT

#### Hommage des sénateurs aux victimes des attentats de Paris et Saint-Denis



Quatre ans après les terribles attaques djihadistes de Paris et Saint-Denis, la France a rendu hommage le 13 novembre aux plus de 130 morts et 350 blessés.

Lors de l'ouverture de la séance, le président Gérard LARCHER a déclaré « *nos pensées vont vers les victimes de ces attentats, leurs familles et leurs proches* ».

Il a rappelé « *notre détermination à rester résolu et unis face à la menace terroriste* ».

Les sénateurs ont observé une minute de silence en hommage aux victimes.

#### Draperie tricolore sur le cercueil, la commission examine la proposition de loi



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020 qui détermine les ressources et les charges de l'État, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat poursuit ses travaux.

Elle a par ailleurs examiné le texte de la proposition de loi permettant à tout médaillé militaire ayant fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée, de bénéficier d'une draperie tricolore sur son cercueil ([en savoir plus](#)).

Ce texte a pour objet d'étendre le droit de voir son cercueil recouvert du drapeau tricolore à tout militaire ayant, au cours de sa carrière, fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée, hommes du rang, sous-officiers, officiers marins et aspirants et, à titre exceptionnel, généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi ou qui ont rendu des services exceptionnels à la défense nationale.

Ce texte sera discuté en séance publique le 21 novembre.

#### Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la mission poursuit ses travaux



Le 13 novembre, le haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire Christophe ITIER a été entendu par la Délégation sénatoriale aux entreprises qui a lancé une mission sur les entreprises responsables et engagées.

Cette séquence a notamment permis à Elisabeth LAMURE, présidente et à Jacques LE NAY, rapporteur de la mission d'information, de faire le bilan de deux ans d'action en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Les travaux de la mission permettront de mesurer l'impact de la mutation profonde des valeurs des entreprises et de mieux valoriser celles qui s'y engagent. La Mission d'information sur les entreprises responsables et engagées rendra ses conclusions au second trimestre 2020.

Guillaume de BODARD, président de la Commission environnement et développement durable de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et Jérôme FADIER ont également été entendus.

#### Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale et crise de l'hôpital, le Sénat interrompt le débat



Le Sénat a débuté l'examen en première lecture du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2020.

Les sénateurs n'ont pas caché leur mécontentement à devoir se prononcer sur un texte et un taux de progression de la dépense qui ne sont pas réellement fixés.

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, annoncera de nouvelles mesures pour l'hôpital, et notamment le relèvement de son budget le 20 novembre.

Or, l'examen du PLFSS en première lecture devait s'achever par un vote solennel le 19 novembre.

Dans ces conditions, les sénateurs ont rejeté le 14 novembre, le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale.

Le Sénat a voulu ainsi marquer son soutien au monde hospitalier et à ses personnels et refuser de se prêter à cet exercice stérile à savoir débattre d'un budget caduc et insincère.

#### Elections législatives en Biélorussie, Jacques LE NAY observateur international



Les élections législatives biélorusses de 2019 ont eu lieu le 17 novembre afin de renouveler les 110 membres de la Chambre des représentants de Biélorussie.

Durant 4 jours, Jacques LE NAY était en République de Biélorussie en sa qualité d'observateur international en tant que membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le sénateur et ses collègues des autres délégations avaient pour objectif de vérifier les procédures de vote dans le pays, notamment les ouvertures et fermetures des bureaux, le bon déroulement du scrutin et le comptage des bulletins.

**Lundi 18 novembre 2019****À 17 heures et le soir :**

- Projet de loi de finances rectificative, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 121, 2019-2020](#))

**Mardi 19 novembre 2019****À 14 heures 30 :**

- Explications de vote des groupes puis scrutin solennel sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2020 ([n° 98, 2019-2020](#))

**À 15 heures 30 et le soir :**

- Proposition de loi tendant à instituer une carte Vitale biométrique (texte de la commission, [n° 117, 2019-2020](#))

- Débat sur les conclusions du rapport : « La gratuité totale des transports collectifs : fausse bonne idée ou révolution écologique et sociale des mobilités ? »

- Débat sur le thème : « Bilan et perspectives de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » »

**Mercredi 20 novembre 2019****À 15 heures :**

- Questions d'actualité au Gouvernement

**De 16 heures 30 à 20 heures 30 :**

- Proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des enfants ([n° 134, 2018-2019](#))

- Débat sur le thème : « Pour répondre à l'urgence climatique par le développement ferroviaire : promovons les auto-trains et les intercités de nuit »

**Jeudi 21 novembre 2019****De 9 heures à 13 heures :**

- Proposition de loi portant diverses mesures tendant à réguler « l'hyper-fréquentation » dans les sites naturels et culturels patrimoniaux (texte de la commission, [n° 111, 2019-2020](#))

- Proposition de loi permettant à tout médaillé militaire ayant fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée de bénéficier d'une draperie tricolore sur son cercueil ([n° 706, 2018-2019](#))

**À 14 h 30 et le soir :**

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi de finances pour 2020 (A.N., [n° 2272](#))

=> Discussion générale

=> Examen de l'article liminaire

=> Examen de l'article 36 : évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne

**Vendredi 22 novembre 2019****À 14 heures 30 et le soir :**

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi de finances pour 2020 (A.N., [n° 2272](#))

=> Examen des articles de la première partie (suite)

**Samedi 23 novembre 2019****Le matin, l'après-midi et, éventuellement, le soir :**

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi de finances pour 2020 (A.N., [n° 2272](#))

=> Examen des articles de la première partie (suite)

**Éventuellement, dimanche 24 novembre 2019****Le matin, l'après-midi et le soir**

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi de finances pour 2020 (A.N., [n° 2272](#))

=> Examen des articles de la première partie (suite)

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthé  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires  
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80  
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan  
Conception et réalisation : Laurence FANE — [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)